

de ce sanctuaire, et nous écrier : « *Gaude, felix, quæ thesaurum possides!* » Heureuse Louiseville, réjouis-toi, car tu possèdes là un des plus riches trésors que la terre puisse posséder, tu participes au bonheur et à la gloire de Padoue, et tu pourras redire à quiconque voudra t'entendre, ce qu'Antoine a déjà fait pour toi. »

Avec le culte de saint Antoine, est entré dans Louiseville l'esprit franciscain et l'attachement pour les livrées séraphiques. C'est de Louiseville qu'est partie la première vocation pour le premier Ordre de saint François, après le retour des enfants du Patriarche d'Assise dans le pays; c'est-à-dire que ce terrain était tout préparé pour produire une abondante moisson de Tertiaires, qui en se faisant les enfants de saint François, devenaient frères de saint Antoine, et obtenaient par là un nouveau titre à son amour et à ses bienfaits.

Le Tiers-Ordre a débuté par quelques membres isolés, jusqu'à ce qu'enfin, le 28 novembre 1897, pour se rendre aux invitations pressantes du R. M. le Chanoine Tessier, curé de la paroisse, un Père Franciscain vint les ériger en Fraternité. L'élan était donné, les Tertiaires prenaient à cœur l'observation fidèle de leur Règle, et s'il y avait un défaut à relever, ce serait celui d'un excès de ferveur et de rigidité qu'on ne saurait blâmer en raison de son effet salutaire, au début d'une Fraternité.

Depuis cette époque, la Fraternité était restée sans visite canonique, aussi, avec quelle expression de joie les Tertiaires n'accueillirent-ils pas la nouvelle de l'arrivée du Père Visiteur, si impatiemment attendu ? Les exercices de la visite qui eurent lieu du 12 au 16 mai, et qui se composaient de deux instructions et de l'exercice du mois de Marie, furent suivis par une nombreuse assistance. Les explications de la Règle du Tiers-Ordre données comme gloses avant les instructions, et les principales vertus d'un Tertiaire, proposées dans les instructions, ont dissipé bien des nuages, et ouvert des horizons nouveaux. On a compris que le Tiers-Ordre est et doit être à la portée de toutes les conditions, et de tous les âges, et que prétendre être bon chrétien, et ne pas se croire obligé de vivre comme des Tertiaires, c'est une aberration grossière, attendu que le Tiers-Ordre n'a pas d'autre but, que de ramener le véritable esprit chrétien dans les foules. Non, le Tiers-Ordre, n'est pas une affaire de détails puérils et ridicules, comme d'aucuns se l'imaginent ; s'il ren-